

Appel à candidatures pour la mise à disposition sous commodat de carrière de parcelles agricoles situées dans la Réserve naturelle domaniale « Wiaissai » à Izel (Chiny)

Le Département de la Nature et des forêts lance un appel à candidature pour la mise à disposition d'un lot unique de 7 parcelles agricoles situées dans la Réserve naturelle domaniale Wiaissai » à Izel (Chiny) via le cahier des charges **RW-SPW-ARNE-DAFoR-2025/7**.

Le cahier des charges est consultable sur le site: <https://agencedufoncieragricole.wallonie.be/>

Un exemplaire peut être obtenu en adressant un mail à agencedufoncieragricole@spw.wallonie.be ou à vanessa.maslowski@spw.wallonie.be

La mise à disposition se fera via un commodat de carrière.

Les parcelles concernées gérées par la Région wallonne, sont reprises dans le tableau ci-dessous :

LOT	Division	Commune	Rue ou lieu-dit	Contenances			Cadastre (section et numéro)	Nature	Région agricole
				Ha	a	ca			
1	Izel	Chiny	Wiaissai		20	90	D 439C	Prairie	Jurassique
1	Izel	Chiny	Wiaissai		14	50	D 516B	Prairie	Jurassique
1	Izel	Chiny	Wiaissai		7	00	D 517B	Prairie	Jurassique
1	Izel	Chiny	Wiaissai		7	30	D 518B	Prairie	Jurassique
1	Izel	Chiny	Wiaissai		12	80	D 519C	Prairie	Jurassique
1	Izel	Chiny	Wiaissai		2	80	D 521B	Prairie	Jurassique
1	Izel	Chiny	Wiaissai		9	40	D 440B	Prairie	Jurassique

Modalités de soumission

Toute personne intéressée par la mise à disposition du lot proposé peut remettre sa candidature. Un modèle de soumission est disponible en annexe 3 du cahier des charges.

Les soumissions sont transmises comme suit :

1° soit envoyées par pli postal recommandé, libellé au nom de **la Région Wallonne (SPW-ARNE) - Direction de l'Aménagement foncier rural (DAFoR), sise au 7 Avenue Prince de Liège**

à 5100 Namur (Jambes), à l'attention de Monsieur Marc Thirion, Directeur. Le pli contient une ou plusieurs enveloppe(s) scellée(s), portant la mention : « **soumission pour la mise à disposition des parcelles cadastrées sous CHINY – 3^{ème} division – IZEL, section D numéros 439C, 516B, 517B, 518B, 519C, 521B et 440B** » ;

2° soit déposées sous enveloppe scellée portant la mention : « **soumission pour la mise à disposition des parcelles cadastrées sous CHINY – 3^{ème} division – IZEL, section D numéros 439C, 516B, 517B, 518B, 519C, 521B et 440B** » à la Région Wallonne (SPW-ARNE) - Direction de l'Aménagement foncier rural (DAFoR), sise au 7 Avenue Prince de Liège à 5100 Namur (Jambes), à l'attention de Monsieur Marc Thirion, Directeur, contre accusé de réception ;

3° soit envoyées en format .pdf par courrier électronique à l'adresse agencedufoncieragricole@spw.wallonie.be. L'objet du courrier électronique est libellé comme suit : « **soumission pour la mise à disposition des parcelles cadastrées sous CHINY – 3^{ème} division – IZEL, section D numéros 439C, 516B, 517B, 518B, 519C, 521B et 440B** ».

Les soumissions sont transmises avant la date et l'heure limite de réception, à savoir le **25 juin 2025, 16h au plus tard**. Les soumissions parvenues tardivement ne sont pas acceptées.